



16 mars 2020

Lettre circulaire AI n° 398

Prise en charge des coûts du Diacomit® (stiripentol)

Diacomit est indiqué comme adjuvant en association au valproate et au clobazam dans le traitement des convulsions tonico-cloniques généralisées réfractaires chez des patients atteints d'une épilepsie myoclonique sévère du nourrisson (SMEI, syndrome de Dravet, ch. 387 OIC) dont les convulsions sont insuffisamment contrôlées par l'association clobazam/valproate.

L'AI prend en charge les coûts du Diacomit® (Stiripentol) lorsqu'il est utilisé selon l'indication autorisée comme suit :

DIACOMIT® (Stiripentol) Zambon Svizzera SA

| | Prix de fabrique | Prix public |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------|
| 250 mg caps/sachets 60 pces | 186,60 CHF | 230,60 CHF |
| 500 mg caps/sachets 60 pces | 373,20 CHF | 444,85 CHF |